



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : TechniCHome Sàrl, 1027 Lonay
Auteur des Plans : M. Frédéric Emery
Nature du projet : Remplacement d'une chaudière électrique par une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur (PAC Système module)
Situation : Icogne, Parcelle n°438, Plan n°5, au lieu-dit «Chorètiège »
Zone : A bâtir – zone Vieux-Village et zone d'habitations familiales
Coordonnées : 2'600'035 / 1'126'461
Propriété de : Mme Micheline & M. René Protti
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : 3c1f7daa

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 9 mai 2025

L'Administration communale

